



*Association des parents d'élèves des Ecoliers du piton*

Chers parents,

Nous sommes une association de parents d'élèves constituée de bénévoles, dont certains seront les représentants délégués de l'école primaire (16) et de l'école maternelle (8)

**Notre rôle :**

Représenter tous les parents d'élèves et participer à la vie de l'école, et contribuer à l'amélioration du bien être de nos enfants à l'école via :

- les conseils d'école (3 par an)
- les différentes commissions travaux et cantine (suivi des travaux, conditions de vie à la cantine et menus)
- Constituer des projets récréatifs et/ou éducatifs avec les enseignants (ventes de goûters, préparation du carnaval, kermesse)

Nous prenons en compte également toutes vos questions qui ne peuvent être traitées en entretien individuel avec l'équipe éducative pour y répondre lors de ses réunions.

Ainsi nous assurons un rôle d'interface entre l'équipe pédagogique, la mairie et les parents d'élèves.

**Rentrée 2017-2018**

La date de la prochaine réunion : **Mardi 12 septembre à la salle du verger (ancienne école du verger) à 20h30.**

Nous vous invitons à venir nous rejoindre nombreux, autour d'un pot de bienvenue afin de faire connaissance.

**Nous avons grand besoin de vous tous pour :**

**- adhérer et être actifs (dans la mesure de vos possibilités), et permettre à l'association des écoliers du piton de continuer à exister, nous sommes en période de renouvellement d'équipe et nous manquons d'adhérents.**

**Si nous ne trouvons pas le nombre suffisant d'adhérents nous serons dans l'incapacité de continuer les activités de cette association et celle-ci se verra contrainte de ne plus exister.**

**Délégués de parents d'élèves :**

Lors des élections, la plupart du temps il n'y a qu'une seule liste de présentée. Cependant votre participation à cette élection est primordiale puisque pour être élue, il nous faut au moins 50% de votants. Dans le cas contraire, ce serait l'équipe pédagogique qui désignerait les représentants.

Pour être délégués de parents d'élèves vous devez donc être adhérent de l'association c'est-à-dire venir le 12 septembre à notre prochaine réunion afin de vous inscrire sur nos listes de parents délégués qui seront soumises aux votes du 13 octobre .

Pour info donc les **élections** auront lieu le **13 octobre 2017** , à **l'école auguste benoît**, et **possibilité de voter par correspondance via le cahier de liaison de votre enfant ( la majorité choisissant ce mode)**.

**Communication**

Tout au long de l'année, nous allons communiquer **via mail** et réseaux sociaux, un moyen rapide et écologique pour vous contacter et n'utiliserons plus d'impression papier.

Les infos concerneront essentiellement : Invitations, goûter, événements, ventes de crêpes, dates, explications, sortie classe verte /classe de neige, compte rendu de réunions etc...

Pour réaliser cela, nous vous proposons de nous confier vos adresses Emails qui resteront toujours en copie cachée lors de nos messages et ne seront jamais exploitées à des fins commerciales.

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir dans notre association, nous souhaitons une excellente rentrée à tous vos enfants.

L'Association des Ecoliers du piton.

**Pour rester connectés et/ou nous contacter : (écrire lisiblement merci)**

Mail de l'asso : [parentscabries@gmail.com](mailto:parentscabries@gmail.com)

Page Facebook : les ecoliers du piton

Notre Blog : [lesecoliersdupiton.over-blog.com](http://lesecoliersdupiton.over-blog.com)

.....

Adresse mail : \_\_\_\_\_  
Nom du parent: \_\_\_\_\_  
Prénom du parent: \_\_\_\_\_  
Classe de l'enfant : \_\_\_\_\_

.....  
Partie à nous rendre via cahier de liaison de votre enfant : (ou en envoyant un petit mail à [parentscabries@gmail.com](mailto:parentscabries@gmail.com))